Eldem Edhem, *French Trade in Istanbul in the Eighteenth Century*

Brill, Leiden-Boston-Köln, 1999 (The Ottoman Empire and its heritage, vol. 19). 330 p.

En 1989, sous la direction du professeur Robert Mantran, Edhem Eldem soutenait brillamment une thèse d'histoire à l'université de Provence sur *Le commerce français d'Istanbul au XVIIIe siècle*. Dix ans plus tard, c'est ce travail revu et corrigé, traduit en anglais, qui nous est proposé. Dans l'intervalle, le jeune chercheur, qui passa trois années de sa vie à dépouiller les cartons des Archives de la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille, est devenu maître de conférences puis professeur d'histoire à l'université du Bosphore à Istanbul. On ne peut donc que se réjouir de voir enfin paraître cette thèse qui, avec les années, s'est enrichie de nouveaux documents, notamment ottomans, de nouvelles analyses et a gagné en maturité.

L'ouvrage se compose de dix chapitres que l'on peut regrouper en trois grandes parties. Les quatre premiers chapitres traitent du commerce français d'Istanbul proprement dit, son volume, sa nature, son évolution ; les trois suivants, des mutations que subit le commerce français de l'échelle pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle et l'apparition d'un commerce de banque et d'effets « à l'européenne » dont les ramifications s'étendirent jusqu'aux principales places bancaires de l'Occident ; enfin, les trois derniers chapitres, des mécanismes internes du commerce : phénomènes purement économiques tels la concurrence, l'évolution des prix, les efforts de « marketing » et les cas de conflit ou de coopération opposant les divers acteurs du commerce. Comme le souligne l'auteur dans son introduction, la problématique est simple : à travers l'analyse détaillée de tous ses aspects, il s'agit de déterminer l'influence du commerce français sur l'économie et la société ottomanes - du moins dans la capitale - et son rôle dans la préparation des conditions économiques et sociales du XIXe siècle : l'inclusion progressive de l'Empire dans le système économique européen, la domination de plus en plus marquée de l'économie ottomane par les puissances occidentales, et aussi l'apparition de nouvelles forces sociales et économiques.

Le premier chapitre de l'ouvrage définit tout d'abord la place de ce commerce français d'Istanbul, source de richesses pour la France en général et pour Marseille, qui en détenait le contrôle, en particulier. Ce commerce s'étendait à tout le territoire ottoman à travers un réseau d'échelles dont les principales étaient établies à Smyrne (Izmir), Constantinople (Istanbul), Alep (Haleb), Salonique (Selânik), Seyde (Sayda), Alexandrie/Le Caire (Iskenderiye/Kahire), La Canée/Candie (Hanya/Kandiye) et la région méridionale de la Grèce. Outre ces échelles prédominantes, on en comptait des secondaires, telles Andrinople (Edirne), Brousse (Bursa), Angora (Ankara), Satalie (Antalya), Alexandrette (Iskenderun), Larnaca (Larnaka) ou Acre (Akkâ). Le volume de ce commerce atteignait en moyenne, pour la période comprise entre 1726 et 1789, le chiffre annuel de 22,5 millions de *livres tournois*. Il accuse une très nette augmentation tout au long du siècle, partant d'environ 16 millions en 1726 pour arriver à près de 44 millions en 1777, exception faite des années 1744-1748 et 1756-1763 pendant lesquelles le commerce enregistre une forte baisse due aux guerres de Succession d'Autriche et de Sept ans. De troisième place à la fin du XVIIe siècle, le commerce français va réussir au XVIIIe siècle à déloger ses deux principaux rivaux, le hollandais et l'anglais, pour détenir près de la moitié du commerce européen de la capitale. À partir de 1792, la Révolution allait entraîner son déclin.

Pour suivre l'évolution de ce commerce, les trois chapitres suivants s'intéressent aux articles d'importation et d'exportation. Le deuxième chapitre met l'accent sur les draps, notamment les draps du Languedoc qui représentaient en moyenne près de 70% de la valeur des importations. Venaient ensuite d'autres produits textiles – étoffes, dorures, bonnets –, un certain nombre d'articles de moindre importance tels du papier, de la verrerie (miroirs, verres, vitres), des métaux et objets métalliques (fer, fer blanc, acier, laiton, plomb, étain) ; occasionnellement, des faïences, de la porcelaine, des cartes à jouer... Le troisième chapitre insiste plus particulièrement sur les denrées coloniales, comme le sucre et le café, dont la production antillaise n'allait cesser d'augmenter tout au long du XVIIIe siècle, comme les produits tannants et tinctoriaux, notamment l'indigo, colorant végétal permettant d'obtenir une teinture bleue, et la cochenille, produit extrait d'un insecte (*coccus cacti*) originaire d'Amérique du Sud, utilisé pour les teintes rouges et écarlates et enfin comme les drogues et les épices. L'examen détaillé des produits importés permet de distinguer plusieurs phases : la période 1710-1769 correspond à une époque de grandeur des importations textiles - draps en particulier - qui occupent près de 80% du commerce d'entrée ; les autres articles demeurent tout à fait secondaires et accessoires : sucre et café (10%), indigo et cochenille (5%), drogues et épices (2%) et produits manufacturés non textiles (3%). Les guerres de Succession d'Autriche (1744-1748) et de Sept ans (1756-1763) vont accentuer cette différence, la part des textiles atteignant jusqu'à 90% des importations. En revanche, entre les années 1770-1780, les draps ne représentent plus que 60% des importations, 40% dans les années 1780. Le changement se fait au profit du sucre et du café (20% en 1770 et 30% en 1780), de la cochenille et de l'indigo (10% en 1770 et 15% en 1780). Ce changement s'explique par l'extension du marché des produits coloniaux et par un certain déclin des textiles français au profit de la concurrence d'autres pays occidentaux.

À l'exportation, le choix de produits était beaucoup plus restreint et se limitait essentiellement à diverses qualités

BCAI 19 (2003) Eldem Edhem : French trade in Istanbul in the eighteenth century, recensé par Frédéric Hitzel
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

de laine (laines de mouton et de chameau, fils de chèvre), à des envois réduits et irréguliers de soie et de coton, à un certain nombre de produits tinctoriaux, tels que l'alun – extrait des mines de Gediz près de Kütahya, utilisé pour le nettoyage des fibres textiles, la fixation des colorants et la préparation des cuirs – et la cire jaune de Bulgarie et des provinces de la mer Noire qui alimentait les manufactures françaises de bougies et de cierges ; de cuirs et de peaux (maroquins, cordouans et peaux de chagrin) ; enfin, diverses matières premières dont l'importance restait tout à fait occasionnelle, comme le bois de buis utilisé pour la fabrication de peignes, le cuivre, et quelques envois plus rares de nacre, tabac, éponges, pierre à aiguiser, riz, café ou langue fumée. On trouvera une liste très utile des drogues et des épices exportées, avec leurs correspondants ottomans, à la page 107, note 58.

À l'exception de certaines peaux, d'une petite quantité de textiles orientaux et de quelques tasses et cafetières, Constantinople n'exporte quasiment pas de produits finis. L'exportation des textiles va même disparaître après 1740 à cause de la concurrence d'Alep, tandis que les tasses et cafetières de fabrication française allaient progressivement envahir le marché ottoman.

Un seul produit méritait une attention particulière de la part du gouvernement ottoman et faisait l'objet d'une réglementation très sévère : le blé. Bien que théoriquement interdit à l'exportation, on relève tout au long du XVIIIe siècle des chargements discontinus, mais fréquents à destination de Marseille, qui représentent en moyenne 40 à 50 mille charges (environ 5 à 6 mille tonnes). L'attitude de la Porte à l'égard de ce trafic était régie par l'état des récoltes. Ainsi, en 1709-1710, la récolte ayant été exceptionnellement abondante, le gouvernement ottoman permit à l'ambassadeur de France de faire charger de grosses quantités de blé à Rodosto et à Constantinople en échange d'une commande de quatre-vingts ancres destinées à l'arsenal impérial !

La principale caractéristique de ce commerce résidait dans le fait que la disproportion entre la valeur des importations et celle des exportations – fait unique dans le commerce français du Levant – donnait lieu à une accumulation très importante de numéraire aux mains des négociants français de l'échelle de Constantinople. Ce phénomène fut à l'origine de l'apparition, dans la seconde moitié du siècle, d'un commerce parallèle, fondé sur les espèces et la lettre de change.

Ce commerce complexe, longuement étudié et analysé dans les cinquième, sixième et septième chapitres, permettait non seulement à la nation d'assurer un rôle de caisse ou de banque du Levant en finançant, par traites et remises, les activités commerciales des autres échelles, mais aussi menait à la création à Constantinople même d'un marché international du papier de banque dont les ramifications s'étendaient jusqu'aux principales places européennes. Le commerce de banque, qui combinait l'utilisation des espèces et du papier, était fondé sur l'envoi de monnaies d'argent et le retour du produit de leur vente sous forme de lettres de change. L'interaction de ces deux outils monétaires revêtait par conséquent une importance toute particulière, la condition *sine qua non* du fonctionnement de ce système étant de pouvoir placer ces espèces à un prix assez élevé et de réussir à obtenir du papier à un cours suffisamment bas pour réaliser un bénéfice satisfaisant. Piastres d'Espagne (sévillanes) et thalers d'Autriche alternent dans les envois, la préférence des négociants se portant tantôt sur l'une tantôt sur l'autre de ces deux espèces. L'auteur étudie ensuite les principaux mécanismes du marché de ce négoce monétaire à Istanbul. Il analyse notamment les facteurs (commerciaux, économiques, sociaux et politiques) qui ont plus ou moins influé sur ce marché et étudie, à l'aide de nombreux tableaux statistiques, l'évolution des cours du thaler et de la pièce sévillane.

Le chapitre 8 nous présente les gestionnaires de ce commerce, à commencer par la communauté française de Constantinople qui se donnait le nom de nation. Selon un recensement datant de 1723 – le seul valable à ce jour selon l'auteur – cette communauté comptait 343 individus, dont un tiers de femmes et d'enfants. L'organisation de cette nation était fortement compartimentée et hiérarchisée. L'aristocratie était constituée du corps des négociants, essentiellement d'origine marseillaise et provençale, qui formait une sorte d'oligarchie, tandis qu'au bas de l'échelle, on retrouvait les domestiques. Quant aux interprètes de l'ambassade et des consulats, les fameux drogmans, ils occupaient une place à part, en raison du rôle extrêmement important qu'ils jouaient dans les contacts avec les autorités locales. En 1780, on en dénombrait 28, répartis dans 17 échelles, cinq étant employés dans la capitale.

Face à la nation française, on trouvait les Ottomans ou, selon la terminologie de l'époque, les Levantins, terme extrêmement vague qui occultait la plupart des clivages ethniques et confessionnels caractérisant l'Empire ottoman. Au XVIIIe siècle, le terme était utilisé pour décrire tout individu résidant au Levant tout en étant sujet du Grand Seigneur. Il comprenait par conséquent aussi bien les musulmans que les Grecs, les juifs ou les Arméniens. Les Turcs se donnaient eux-mêmes le nom de *müslim* (musulmans) et se définissaient par conséquent en termes d'appartenance religieuse. Outre ces quatre classes socio-ethniques, la nation française était amenée à commercer avec des Francs, aussi bien des compatriotes que des ressortissants des autres nations européennes (Anglais, Hollandais, Vénitiens...). À la lecture de la correspondance commerciale de l'échelle, E. Eldem constate que la nation entretenait surtout des relations suivies avec l'élément non musulman au détriment des Turcs dont la participation au commerce français est extrêmement réduite. D'autre part, il note une prédominance des juifs parmi les partenaires/adversaires commerciaux de la nation.

BCAI 19 (2003) Eldem Edhem : French trade in Istanbul in the eighteenth century, recensé par Frédéric Hitzel
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net

Si le chapitre précédent a permis de souligner que, dans la classe commerçante musulmane, le rôle de l'élément musulman ou turc était minime par rapport à celui des ethnies minoritaires, il est évident que les Turcs représentaient la machine gouvernementale et institutionnelle de l'Empire. Par conséquent, l'attitude de la classe dirigeante de l'Empire avait une répercussion directe sur toutes les formes du commerce de la capitale. L'administration ottomane tout entière – des hauts fonctionnaires d'État au plus simple janissaire – jouait en effet un rôle primordial dans le fonctionnement du commerce français de l'échelle, concernant des points aussi variés que l'octroi des capitulations et de certains privilèges, l'établissement et la perception des droits de douane, la réglementation des prix et des marchés ou l'application de mesures ou d'exactions purement arbitraires par certains fonctionnaires en vue de gêner le commerce ou d'en tirer des avantages personnels. Certaines traditions pouvaient également se révéler fort onéreuses, comme celles qui consistaient à offrir des cadeaux aux fonctionnaires, officiers et ministres du gouvernement lors des fêtes ou de leur entrée en fonction. De 1732 à 1735, ces donations et gratifications représentèrent plus de 35% des frais généraux de l'échelle ! Il est toutefois essentiel de rappeler que les avantages retirés dépassaient souvent de beaucoup l'importance des sommes investies.

Le dernier chapitre souligne enfin la façon dont la France sut imposer sa suprématie commerciale, politique et diplomatique. Au XVIIIe siècle, l'influence des Français fut considérable en raison de la hausse régulière du prestige de la France : mission de l'ambassadeur Yirmisekiz Mehmed Çelebi à Paris en 1721, services rendus par Humbaraci Ahmed Pacha alias le comte Alexandre de Bonneval, le baron de Tott ou d'autres ingénieurs français, efforts de médiation du marquis de Villeneuve pendant la signature du traité de Belgrade. Ce soutien gagna l'estime et la confiance des Ottomans et contribua largement au renouvellement des Capitulations de 1740 dont les négociants français profitèrent tout au long du siècle. Alors que la France accélérait le développement de son économie grâce au protectionnisme et au mercantilisme, la vision ottomane du commerce semblait se résumer à trois principes : provisionnisme, fiscalisme et traditionalisme. Le provisionnisme, visant à prévenir toutes disettes, était à l'origine d'une permissivité totale à l'égard de toutes sortes d'importations ; d'un point de vue fiscal, le commerce était uniquement perçu comme une source de revenus sous forme de douanes et de taxes, à condition qu'il n'enfreigne pas la tradition. Comme le souligne Edhem Eldem, les Ottomans n'étaient nullement ignorants des pratiques mercantiles. Certains grands-vizirs tentèrent même d'implanter des manufactures destinées à concurrencer la production européenne : manufacture de drap à Salonique en 1703, fabrique de soie en 1759, manufacture de draps à Istanbul en 1777, tentative de faire venir des ouvriers d'Inde et de Perse. Mais toutes ces tentatives furent vouées à l'échec.

En conclusion, l'auteur se demande si, dès le XVIIIe siècle, on peut parler de domination, d'exploitation, voire de colonialisme ? Sous beaucoup d'aspects, oui. Toutefois, les conditions requises pour une véritable exploitation, dans le sens colonialiste du terme, ne sont pas encore en place. Le marché ottoman est immense ; il conserve encore son propre dynamisme et le commerce français n'en touche qu'une partie réduite. Le *hinterland* est encore en grande partie inaccessible aux Français et, lorsqu'il s'ouvre, c'est généralement à des marchands locaux qui prennent le relais des commerçants européens pour la redistribution intérieure. Certes, il y a domination, mais pas encore exploitation de type colonial ; cependant la transition vers ce nouveau système s'annonce déjà.

À partir d'une documentation extrêmement abondante, Edhem Eldem a réalisé un travail remarquable qui apporte un éclairage nouveau à des questions essentielles. On ne peut que recommander la lecture de cet ouvrage, brillant et passionnant, indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire économique de l'Empire ottoman.

Frédéric Hitzel
CNRS – Paris

BCAI 19 (2003) Eldem Edhem : French trade in Istanbul in the eighteenth century, recensé par Frédéric Hitzel
© IFAO 2025 BCAI en ligne http://www.ifao.egnet.net